

ACCEDER AUX DEVOIRS A FAIRE, A L'EMPLOI DU TEMPS, AUX ABSENCES ET AUX PUNITIONS

Pour accéder au travail à faire, à l'emploi du temps..., l'établissement n'utilise pas le Cahier de Textes intégré à Mon Bureau Numérique (MBN).

Par conséquent, l'item Cahier de textes du bandeau gauche de MBN est sans objet pour vous.

A la place, l'établissement a souscrit un abonnement au logiciel PRONOTE. Pour suivre la scolarité de votre enfant, il vous faut dans le bandeau gauche de MBN cliquer sur :

Scolarité (Fig. 2)

Puis sur **PRONOTE (Fig. 3)**

Une nouvelle fenêtre s'ouvrira vous permettant d'avoir accès au travail à faire (Fig. 4).

Fig. 1

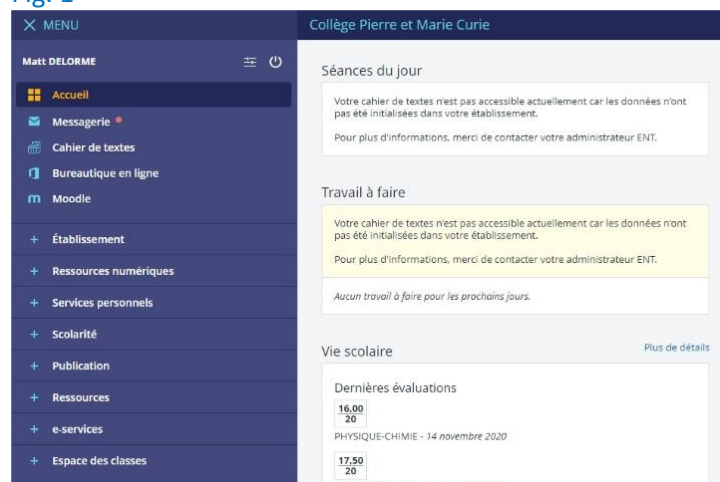


Fig. 2

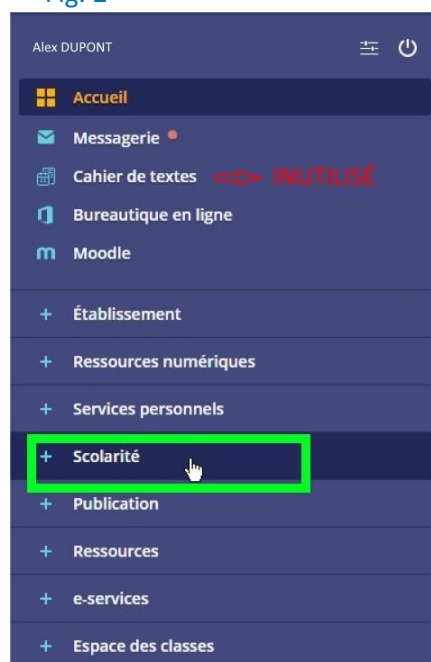


Fig. 3

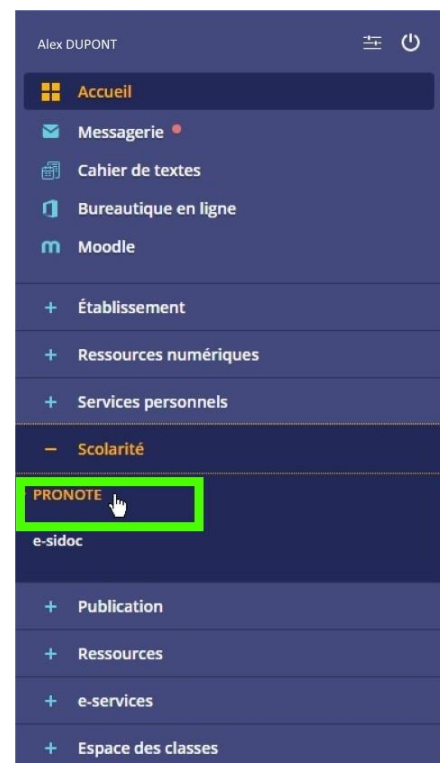


Fig. 4

